

LE DÉCONFINEMENT À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Depuis l'annonce du Président de la République Emmanuel Macron le 16 mars dernier, la France vit au rythme du confinement. La Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry est alors passée en quelques jours d'une activité complète à 20%. Seuls les 117 agents «inconfinaibles», des services de l'enfance, des transports publics, de collecte des déchets, de l'assainissement, de Soins Infirmiers, d'Aides et de portage de repas à domicile sont intervenus sur le terrain. Les autres se sont mobilisés à distance, confinés à leur domicile.

A compter de **lundi 11 mai**, cette urgence sanitaire se lèvera progressivement. Certains services vont pouvoir reprendre, quand d'autres seront invités à poursuivre le travail à distance.

Pour passer cette étape, le Président Etienne Haÿ a demandé à la direction générale de l'agglomération de travailler un **Protocole de Poursuite d'Activités des Services**.

Ce plan a été construit autour de 3 mots d'ordre :

- **protéger** nos agents et nos usagers
- **faciliter** le quotidien de nos habitants
- **s'adapter** aux changements

Ce protocole permet de faire un point précis sur les services qui seront en fonction sur le terrain, à distance, ou encore fermés.

Il y a un service dont nos habitants attendent avec impatience la réouverture : **les 4 déchèteries du territoire**.

Dès lundi 11 mai, le service des déchèteries sera à pied d'œuvre pour recevoir les habitants qui ont dû stocker pendant 2 mois leurs déchets encombrants.

Mais, parce qu'il est important de respecter les règles sanitaires qu'impose cette période et de rouvrir dans de bonnes conditions d'organisation et d'attente, il est d'abord proposé aux habitants de :

- 1-** se débarrasser **uniquement de leurs déchets végétaux**
- 2- de prendre RDV** pour garantir la distanciation sociale et éviter trop d'attente

Pour ce faire, l'agglomération a mis en place une **plateforme de prise de RDV** sur www.carct.fr, sur laquelle il faudra renseigner :

- la déchèterie choisie
- ses coordonnées
- son numéro de carte de déchèterie
- et le numéro d'immatriculation du véhicule avec lequel l'utilisateur se rendra à la déchèterie de son choix.

CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Directrice de cabinet et de la Communication :

Rosalie BECQUET

Téléphone :

07 60 65 34 26

Courriel :

rosalie.becquet@carct.fr

Adresse :

L'Aiguillage

2, avenue Ernest Couvrecelle

02400 Etampes-sur-Marne

Site web :

www.carct.fr



@aggloregionchateauthierry



@CARCThierry



Sans cette inscription, ou avec d'autres types de déchets (meubles, bois, métal, gravas...) il ne sera pas possible d'accéder au site.

Et parce que tout le monde n'a pas Internet, ces RDV se prendront également par téléphone au : **03 23 85 34 97**.

Pour ne pas surcharger le standard, nous remercions les usagers de se rendre directement sur la plateforme internet quand c'est possible.

Un système qui peut paraître un peu contraignant pour les habitants certes, mais il garantit une bonne gestion des flux, des consignes sanitaires et du temps d'attente. Pour rappel, n'importe quel habitant de la Communauté d'agglomération peut se rendre dans l'une des 4 déchèteries : parfois, un coup d'oeil sur une autre déchèterie peut être utile si celle choisie initialement affiche complet !

Vous trouverez en annexe les informations pratiques du fonctionnement prévu de l'ensemble de nos services à partir du lundi 11 mai.

Les agents et les élus de l'agglomération font leur maximum pour apporter des réponses, des solutions et améliorer le quotidien de nos habitants. Les consignes évolueront au fil des jours, nous le savons tous.

D'avance nous remercions nos habitants pour leur compréhension et leur indulgence dans ce contexte et les invitons à suivre notre actualité sur www.carct.fr et **Facebook @aggloregionchateauthierry • Twitter @CARCThierry**.